

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



Le Sacré-Cœur de Jésus, baume guérisseur



SAINT AMBROISE voit dans la plaie du Sauveur une eau qui nous désaltère, un baume qui nous guérit :

« Dans la Judée croît un arbre qui exhale un parfum lorsqu'on le perce ; Jésus, attaché au bras de la croix, pleure sur les péchés de son peuple. Des entrailles de sa miséricorde, il exhale un parfum en s'écriant : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Alors, il fut percé de la lance, il sortit de son côté du sang et de l'eau d'une odeur plus agréable que toutes les essences. Victime agréable à Dieu, il répandit sur le monde entier l'odeur de la sanctification, et ainsi la grâce s'écoulait de lui comme le baume de l'arbre. De là cette parole : « Je sens qu'une vertu est sortie de moi. » Il est donc justement appelé arbre de baume.

De même que par l'ouverture du bois le parfum s'exhale, de même Jésus, par la blessure qu'il reçut sur la croix, répandit l'odeur de la rémission des péchés et de la rédemption. » (St Ambroise, *Sermon III sur le psaume 118*)

Abbé Michel Rebourgeon

N° 632 – Juin 2018

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Bilan

VOICI DES CONSIDÉRATIONS de M. l'Abbé Delagneau, dans son bulletin du Prieuré Notre-Dame du Pointet d'avril-mai-juin 2018 :

Mes bien chers frères,

Il y a 30 ans, eut lieu cet événement historique des **sacres**, mais aussi la naissance des sociétés *Ecclesia Dei*.

Avec ce recul, il nous est utile de faire quelques considérations, et cela m'est d'autant plus facile qu'avec **les retraites**, j'ai une petite vision de l'évolution des choses à travers la France.

Je m'attarderai sur deux aspects complémentaires :

Tout d'abord, il est manifeste que **l'esprit du monde** – et par suite, l'esprit du Concile –

pénètre peu à peu chez nous, aussi bien dans sa doctrine libérale que dans son laxisme moral.

Les faits sont là !

Ce n'est pas rare de voir nos jeunes, et parfois nos familles, se tourner vers les mouvements *Ecclesia Dei*, pour un **avantage humain**.

Bien sûr, on met en avant la nécessaire obéissance à l'autorité comme si c'est elle qui faisait la vérité ! Mais au fond, il faut le reconnaître, cette nouvelle théologie est plus facile, elle ne nous met plus en opposition avec l'esprit du monde puisqu'elle en est inspirée !

Peu à peu s'installe dans les esprits un **relativisme doctrinal et moral**. « Il ne faut pas exagérer... », « Il ne faut pas être intégriste... », « Soyons charitables... » Dès lors, on va taire certaines vérités, puis les réduire à une opinion.

C'est bien sûr la question du salut, par et dans les autres religions, et puis l'exigence des commandements.

On va assister à un mariage civil de catholiques, qui ne sera pas suivi du sacrement ; on garde des amitiés avec des tradis divorcés qui vivent en concubinage ; on encourage des nullités de mariage dans les diocèses ; on reçoit des enfants qui vivent en concubinage, au même titre que ceux qui sont mariés religieusement ; on se tait devant une enfant qui avorte car c'est un accident ou une infamie pour la



Les sacres, 1988

famille; on encourage les soirées mondaines de nos enfants; on ne dénonce plus les erreurs graves diffusées par les autorités religieuses; on se tait devant les graves dangers des mouvements *Ecclesia Dei*; on laisse faire le laxisme des tenues vestimentaires...

Beaucoup oublie la question de la « **coopération au mal** » qui peut résider, bien sûr, dans la participation à une chose mauvaise, mais aussi dans une non-intervention des autorités pour dissuader du mal.

Le problème du concile Vatican II a été le **refus de condamner** les erreurs de notre temps, et **d'entrouvrir des portes** pour assimiler l'esprit du monde, animé par l'esprit des Lumières. Le pape Benoît XVI dira: « *Gaudium et spes* est la clé de compréhension du Concile »; il avait précisé avant: « Ce document représente une tentative de **réconciliation officielle** de l'Église avec le monde tel qu'il était devenu depuis 1789 ».

Comme le disait Mgr Lefebvre: « Ce n'est pas là la voix de Notre-Seigneur, du bon Pasteur ! »

Il y a 30 ans, 40 ans, les bons catholiques voyaient le problème du Concile avec ses conséquences, grâce aux conférences de Mgr Lefebvre et aux études qui étaient publiées.

Qu'est-ce qui a **affaibli** notre combat pour le règne de Notre-Seigneur ?

C'est sans contredit le mouvement « *Ecclesia Dei* ». Certains prêtres et parents n'ont peut-être pas suffisamment pris au sérieux cette parole de Mgr Lefebvre: « Le but de ce mouvement, c'est la récupération des traditionalistes, pour les soumettre au Concile ».

Il s'agissait bien de cela dans l'esprit de Rome, puisque c'est le même acte qui condamne Mgr Lefebvre et ceux qui lui sont fidèles, et qui donne naissance aux communautés *Ecclesia Dei*. Leur acte de naissance, c'est **d'accepter** le motif de condamnation de Mgr Lefebvre: « la tradition vivante », c'est-à-dire l'évolution de la doctrine en s'inspirant de l'esprit du monde.

Il faut accepter que les réformes et l'esprit nouveau qui souffle depuis Vatican II sont **dans la continuité** de ce qui s'est toujours fait, ce n'est pas une rupture. Le pape Benoît XVI trouvera l'expression adéquate: « L'herméneutique de la continuité » (22 dé-

cembre 2005). Les « *Ecclesia Dei* » s'empres- seront d'adhérer à cette vue: « Vatican II, et ses réformes, n'est pas une rupture avec la Tradition, ni un commencement nouveau, mais une réforme **dans la continuité**. » (*Tu es Petrus*, janvier 2007)

Les conséquences pratiques sont nom- breuses et graves: la nouvelle messe est légi- time et donc bonne, elle ne fait plus perdre la foi catholique. Le pape Benoît XVI va trouver l'expression — pour montrer que c'est le même rite, la même doctrine: « *forme ordinaire et extraordinaire* ».

L'œcuménisme actuel est bon, ainsi qu'Assise, puisque c'est le pape qui l'orga- nise. Jean-Paul II est saint puisque le pape l'a canonisé, et donc tout son enseignement est une référence, ses exemples sont dignes d'imitation...

Rome n'a pas changé, et elle essaie de nous faire rentrer dans cette nouvelle théo- logie qui a fait perdre la foi catholique à des millions de catholiques. Le but des discus- sions théologiques, du côté de Rome, fut de nous ramener à la doctrine de « l'hermé- neutique de la continuité ». Les « largesses » actuelles de Rome envers la Fraternité ont le même but. Le cardinal Muller ne s'en cache pas dans sa lettre aux évêques: « Comme vous le savez, différents types de rencontres et d'initiatives sont en cours depuis long- temps, pour **ramener** la Fraternité Saint- Pie X dans la pleine communion. » (4 avril 2017)

Le 6 juin 2017, ce même cardinal nous demande ce qui est acquis pour les mouve- ments *Ecclesia Dei*:

— l'adhésion à la profession de foi de 1989,

— l'acceptation des enseignements du concile Vatican II et de ceux qui lui sont postérieurs,

— la reconnaissance de la validité et de la légitimité des nouveaux rites de la messe et des sacrements.

Eh bien non ! **Nous ne pouvons pas ac- cepter** ces principes qui détruisent l'Église, et nous sommes tenus de **dénoncer** ce qui met en péril le salut des âmes. Il ne s'agit pas de nous durcir, mais de demeurer fermes et fidèles, pour le bien de l'Église et le salut de nos âmes.

Et pour cela, nous devons **continuer d'étudier, d'être apôtre** pour éclairer les

âmes de bonne volonté et de **prier, de faire pénitence** pour obtenir la grâce que le voile qui couvre les yeux des autorités tombe. Réalisons qu'une jeunesse qui n'est pas bien formée est en danger de relativisme et donc de se laisser envahir par l'esprit du monde.

Heureusement, grâce à Dieu, il y a de bonnes familles qui veillent et qui portent de bons fruits. Mais on aimerait que ce soit général.

À côté de cette mise en garde sérieuse, il y a un **deuxième aspect** consolant que je constate, qui a tendance à se développer et qui nous donne beaucoup d'espoir.

Le Saint-Esprit suscite **une vague de conversions chez les jeunes** — nous en voyons à chaque retraite — qui apportent un sang nouveau à notre combat.

Découvrant la richesse spirituelle qu'on leur avait cachée et les mensonges révolutionnaires, ils s'engagent dans la vie chrétienne et le combat pour le règne de Notre-Seigneur avec **conviction**.

Et pour cela, **ils se forment** à travers les auteurs qui ont dénoncé le libéralisme actuel: Mgr Gaume: *La Conjuration antichrétienne*; Dom Sarda: *Le Libéralisme est un péché*; Jean Ousset: *Pour qu'Il règne*; Mgr Lefebvre: *Ils l'ont découronné, Une Vie*; Abbé Gaudron: *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église*; et aussi les études sur le Concile, les dérives actuelles...

Ces jeunes **sont apôtres** autour d'eux, car le propre de la lumière, c'est de chercher à éclairer, à chasser les ténèbres.

Ces jeunes s'appuient sur la **prière**, car ils ont compris que c'est un combat surna- turel et que c'est Dieu qui convertit. C'est pourquoi ils suivent les retraites de saint Ignace.

Gardons donc confiance, mais ne relâ- chons pas nos efforts, la crise de l'Église est loin d'être terminée!

Écartons-nous cependant de ceux qui nous critiquent, ils se trompent de cible. Ce n'est pas en affaiblissant la Fraternité que l'on va triompher des erreurs actuelles.

Continuons de nous confier à Notre- Dame de Fatima et de nous unir au saint Sacrifice de la messe.

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin

2221 av. de la Résistance

83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)
- samedi : 7h45 (sauf 1^{er} du mois)

Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30

sauf : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et deuxième dimanche de juin (se renseigner)

Semaine :

- jeudi : 18h30
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois : 18h30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,

83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi : 7h30
- mardi et jeudi : 7h15
- mercredi et vendredi : 9h05
- samedi : 8 heures
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigne(se renseigner))

Conférences et réunions



- **Conférence**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **vendredi 22 juin**, à 19h20, au Prieuré (après la messe). À l'occasion du 30^e anniversaire des Sacres épiscopaux, **film sur la vie de Mgr Lefebvre**.
- **Conférence**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **lundi 11 juin**, à 20h30, à Saint-Pré. Sujet : *Réponses à des objections formulées par les humanistes et les francs-maçons*.
- **Cours du soir**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 22 juin**, à 20h30. Sujet : *La famille et les lois de l'Église*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **samedi 16 juin**, à 19h30 chez M^{me} Pujol. Sujet : *La famille et les lois de l'Église*.

Annonces diverses

- **Les différentes conférences** sont indiquées dans le tableau ci-contre : venez nombreux !
- Nous appelons des messieurs volontaires pour l'installation des tentes, des tables et des chaises le **samedi 30 juin à 14 heures au Domaine de Gairoird à Cuers** et le **lundi 2 juillet** pour le rangement du matériel de kermesse. Merci beaucoup !
- La **kermesse du Prieuré** aura lieu le **dimanche 1^{er} juillet au domaine de Gairoird, à Cuers**, dans la propriété de M. et Mme de Pierrefeu, à la sortie Cuers Nord, direction Pierrefeu, à droite à 150 mètres ! Nous vous attendons tous ! Elle sera présidée par M. l'abbé Loïc Duverger, Second assistant de District qui célébrera la messe à **10 heures** à l'église Sainte-Philomène.
Voici le programme :
10 heures : messe chantée, en l'église Sainte-Philomène, par M. l'abbé Loïc Duverger, Second assistant de District.

12 heures : apéritif au Domaine de Gairoird à Cuers.

Ouverture des stands.

12h30 : déjeuner (salades variées, viandes froides, farandole des desserts et café).

Le repas pourra être réservé (et payé à l'avance) à partir de début juin auprès d'Hélène Collard et de M.-A. Fraisse. Repas adulte (salades, viandes froides et dessert + café) : 8 € (sans le vin); adolescent (jusqu'à 18 ans) : 4 €; enfant : 2 €. De même pour le repas du soir à 4 €.

14h30-17h30 : stands et jeux – promenade à cheval – baptême de quad !

17h30 : mot de M. l'abbé Loïc Duverger, à l'occasion du 30^e anniversaire des sacres épiscopaux de Monseigneur Lefebvre.

18h15 : tirage de la tombola.

19 heures : grillades (gratuit pour les enfants).

Pour ceux qui ne pourraient pas venir, ils peuvent faire un petit don au Prieuré (à votre bon cœur)!

Chronique



- ▲ Trente nouveaux confirmés, à Saint-Pré, le samedi 28 avril.



- ▲ Première Communion de **Stella Gasparro, Victoire Bar, Jeanne Moustardier, Estelle Gayrard et Antoine de Gérin** à Saint-Pré, le dimanche 29 avril.



- ▲ Communions solennelles à Saint-Pré, le samedi 5 mai.



- ▲ Première Communion de **Luka et Clément Gagnières**, à l'église Sainte-Philomène le Jeudi de l'Ascension, 10 mai.

Saint Pothin, sainte Blandine et leurs 47 compagnons martyrs, en 177, fêtés le 2 juin

LYON, détruite par un incendie vers l'an 65, ne put guère être évangélisée au premier siècle, et dut attendre que saint Pothin¹ y fût envoyé par saint Polycarpe, disciple de l'Apôtre saint Jean et évêque de Smyrne. Pothin, étant né vers l'an 87, put, adolescent, connaître l'Apôtre. Peu avant l'an 140, Pothin arrive au confluent de la Saône et du Rhône comme évêque et apôtre de Lyon.

Pothin s'établit sur la presqu'île, à l'endroit de l'actuelle chapelle Saint-Nizier. Une tradition rapporte qu'il y avait placé une icône de la Vierge Marie. Les chrétiens étant devenus plus nombreux, Pothin déménage dans une grotte d'une colline où il creuse un baptistère et une crypte dédiée à saint Jean l'Apôtre.

Il écrit à Polycarpe lui demandant du renfort : saint Irénée est ainsi envoyé à Lyon.

Saint Polycarpe est martyrisé à Smyrne le 23 février 155.

Sous l'empereur Marc-Aurèle, les chrétiens sont interdits d'accès à certains lieux publics et traqués comme ennemis de l'empire. Ainsi en 177, à Lyon et à Vienne, la populace, excitée contre les chrétiens, s'acharne avec l'armée contre eux, et en traîne plusieurs devant le tribunal, lequel les condamne à l'emprisonnement jusqu'à l'arrivée du gouverneur.

Le gouverneur les fait comparaître et maltraiter, quand un chrétien, notable de la cité, Vettius Epagathus, surgit de la foule pour prendre leur défense et celle de l'Église du Christ. Le gouverneur s'enquiert de la religion de cet homme, lequel professe fièrement sa foi chrétienne et subit la condamnation des autres chrétiens. Quoique dix chrétiens apostasièrent devant la cruauté qui les menaçait, ils furent incarcérés et traités plus durement que les autres détenus.

Le gouverneur poursuivit la persécution et se saisit d'esclaves païens des chrétiens² dans l'espoir de témoignages contre leurs maîtres. Ce qu'ils firent en accusant les chrétiens d'anthropophages, et spécialement d'enfants ; cette dialectique réussit à augmenter la fureur populaire contre les chrétiens, selon la parole du Seigneur : « Vient l'heure où quiconque vous fera mourir croira rendre hommage à Dieu ».

Les soldats tourmentèrent toute une journée le diacre Sanctus, Attale, le néophyte Maturus, et Blandine, esclave chrétienne, pour leur faire avouer les crimes dont on les incriminait. Blandine répétait : « Je suis chrétienne, il ne se fait point de mal parmi nous. » Sanctus ne donnait qu'une réponse : « Je suis chrétien. » On lui applique des lames rougies au feu à quelques jours d'intervalle sur des parties sensibles du corps, mais son corps fut miraculeusement guéri.

Biblis, une des apostats, sommée de dénoncer les chrétiens, mais victime de coups, pensa aux peines plus grandes de l'enfer, se convertit et répondit : « Et comment mangerions-nous des enfants, nous à qui il n'est pas même permis de manger le sang des bêtes ? »

L'évêque Pothin, nonagénaire pouvant à peine respirer, fut porté devant le gouverneur qui lui demanda quel est le dieu des chrétiens. Pothin répondit : « Vous le connaissez si vous en êtes dignes. » Il fut frappé des pieds et des mains de ceux qui l'entouraient et reçut toute sorte de projectile ; rejeté en prison, il y décéda comme plusieurs autres chrétiens.

Maturus et Sanctus furent tourmentés toute une journée dans l'amphithéâtre, de coups de verges, de rôtissages au fer rouge, molestés par des bêtes et enfin égorgés.

Blandine, suspendue les bras en croix, fut livrée aux bêtes qui la respectèrent. Reléguée en prison, elle convertit avec les autres chrétiens les apostats retenus en prison.



Saint Pothin et sainte Blandine

Une lettre impériale ordonna de tuer les chrétiens qui ne renieraient pas leur foi. Ceux qui étaient citoyens romains furent décapités, les autres livrés aux bêtes. Alexandre, médecin d'origine phrygienne, encourageant les martyrs, fut dénoncé et leur fut associé. Attale fut grillé sur une chaise de fer et s'exclama : « C'est ce que vous faites qui peut s'appeler manger des hommes. Pour nous, non seulement nous ne

mangeons point de chair humaine, mais nous évitons encore toute autre sorte de crime. »

Pontique, âgé de quinze ans environ, fut donné en spectacle le dernier jour, avec Blandine qui l'encouragea dans divers tourments ; il expira le premier. Flagellée, mordue, brûlée, Blandine fut enveloppée dans un filet, cognée, projetée par un taureau, puis transpercée par le glaive.

Les bourreaux gardèrent six jours tous les membres des corps de saint Pothin et de ses 48 compagnons de martyre, les brûlèrent et en jetèrent les cendres dans le Rhône. Mais quelques-uns de ces martyrs apparurent à des chrétiens leur révélant que leurs cendres étaient prodigieusement extraites de l'eau, et la Providence les fit trouver au lieu-dit Aynay.

Ce serait au XI^e siècle que l'évêque de Riez aurait choisi saint Pothin, en provençal San Foutine, comme patron de Varages, aujourd'hui dans le diocèse de Fréjus.

Saint Pothin protège contre les chutes, les éboulements, la peste et les destructions des gens de guerre. Pendant les guerres de religion, les protestants logeaient leurs mules dans sa chapelle.

À partir de 1793 son culte fut sévèrement interdit. Il l'était encore en 1811. À l'occasion de la naissance du roi de Rome, les Varageois sollicitèrent son rétablissement en demandant au préfet l'autorisation de se rendre de nouveau à la chapelle et d'y célébrer une messe pour attirer la bénédiction du saint sur l'héritier impérial et « l'auguste famille Bonaparte ». La manœuvre était habile, bien que cousue de fil blanc. Le temps d'avoir une réponse, il n'y avait plus d'Empire et le grand saint Pothin recouvrait ses droits.

C'est le 2 juin que le saint quitte sa niche et sort de l'église en grande pompe. Autrefois pour passer la journée dans sa chapelle, sur la colline en face du village, maintenant simplement pour faire le tour de la source de la Foux. Pendant longtemps, le Capitaine de ville, armé de la pique, et l'enseigne de la jeunesse qui portait le drapeau, étaient chargés d'organiser à leurs frais les festivités. C'était un honneur d'assumer cette charge, à tour de rôle. Les consuls donnaient dix-huit livres pour la poudre de la bravade et l'argent de « pelotes », prélevé lors des mariages, servait à payer les fifres et les tambourins.

1 Pothin en grec signifie désirable ou aimable.

2 L'esclavage était coutume dans l'empire romain, mais les maîtres chrétiens étaient invités à traiter décemment leurs esclaves, et certains leur accordaient la liberté.

3 Cette loi antique fut prorogée par le concile de Jérusalem en 54.